



10.21

CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE

Mesdames et Messieurs les
Conseillères et Conseillers communaux
1055 FROIDEVILLE

Froideville, le 25 novembre 2020

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux de Froideville sont
convoqués à une séance du Conseil communal le

Mardi 8 décembre 2020 à 20h.00
à la salle de gymnastique

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 6 octobre 2020
3. Communications du Président
4. Communications de la Municipalité
5. Préavis No 55/2020 – concernant le budget des dépenses et des recettes ordinaires de la commune de Froideville pour l'année 2021
6. Préavis No 56/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire pour la construction de deux salles de classes modulaires, pour le degré primaire, sur le site scolaire du Bas de la Fin
7. Propositions individuelles et divers

* * * * *

Nous vous remercions de prendre note des différentes informations figurant au verso de la présente convocation.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos plus cordiaux messages.

CONSEIL COMMUNAL DE FROIDEVILLE
Le Président Le Secrétaire

Dominique Gour Loïc Ansermoz



Annexes : Procès-verbal du 6 octobre 2020
Préavis No 55/2020 et 56/2020

Copies : à Monsieur le Préfet et à la Municipalité de Froideville

Informations importantes

Nous vous prions d'arriver avec suffisamment d'avance pour que l'entrée dans la salle puisse se faire de manière échelonnée.

En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur, le maintien des distances et le port du masque doivent être respectés durant toute la séance.

En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur, l'apéritif et le traditionnel repas de fin d'année ne pourront malheureusement pas avoir lieu après la séance.

Nous prions les rapporteurs des Commissions devant s'exprimer de s'asseoir au premier rang afin de faciliter l'enregistrement de la séance.

Les présidents des Commissions permanentes et ad hoc voudront bien remettre au Secrétaire la feuille de présence aux séances de la Commission pour l'année 2020, au plus tard lors de la séance du Conseil communal.

Les personnes désirant se présenter à l'élection du Conseil communal pour la législature 2021-2026 sont priées d'amener une photo passeport récente et de poser leur candidature auprès du Secrétaire.

Il est bien sûr possible de poser sa candidature après la séance, directement auprès de l'administration communale, jusqu'au 18 janvier 2021 à 12h00, ultime délai.

* * * * *

